

LIONEL CAUSSE

Député des Landes Secrétaire de l'Assemblée Nationale

Madame

Dax, le 13 Décembre 2018

Madame,

Vous avez bien voulu m'interpeller concernant votre souhait de voir lancer au Parlement une procédure de destitution du Président de la République, en vertu de l'article 68 de la Constitution.

Malheureusement, je ne pourrai pas donner suite à votre demande, ne partageant pas les manquements identifiés dans votre courrier, et susceptibles selon vous de justifier le lancement d'une telle procédure.

Je reste cependant à votre disposition au cas où vous souhaiteriez échanger sur la politique menée par le Gouvernement. A cet effet, n'hésitez pas à contacter mes équipes, aux coordonnées indiquées au bas de cette page, afin de convenir d'un rendez-vous.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous

Lionel CAUSSE

aune